

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 50

Artikel: Les Vaudois du Piémont réfugiés en Suisse : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'est l'Oberland bernois qui l'a élu au Conseil national.

Nommé l'année dernière vice-président du Conseil fédéral, M. Cérésolle a été élu le 7 courant, par 120 suffrages sur 145 votants, à la présidence de la Confédération suisse.

Thermes de Lessus, décembre 1872.

L. C.

Les Vaudois du Piémont réfugiés en Suisse.

Tentative de retourner dans leurs vallées. Rendez-vous entre Rolle et Nyon.

II

Après ce que nous avons dit de l'attachement des Vaudois pour leur terre natale, on apprendra sans étonnement que, peu de temps après leur entrée en Suisse, ils avaient formé entre eux le dessein de retourner dans leur pays. L'Etat de Berne, informé de leur projet, avait pris des mesures pour les empêcher, estimant « cet acte téméraire, insensé et dangereux pour eux-mêmes aussi bien que pour la Confédération. » Le bailli des quatre mandements d'Aigle fut en conséquence chargé de faire retourner dans leur domicile tous ceux qui tenteraient l'aventure. Cependant 359 d'entre eux, sans armes, sans chef et sans ressources, se rendirent à Ouchy pour s'y embarquer. Le bailli de Lausanne les fit rentrer chacun dans sa demeure; mais une seconde tentative suivit de près. Les Vaudois réfugiés en Suisse résolurent de se frayer un passage par le Valais et le St-Bernard, et se donnèrent rendez-vous dans la plaine de Bex, près de St-Maurice, où ils arrivèrent de nuit, par divers chemins, au nombre d'environ 600. Mais la saisie d'un bateau chargé d'armes, près de Villeneuve, ayant jeté l'alarme plus loin, les Valaisans et les Savoyards avaient allumé des signaux, et le Rhône, que les Vaudois avaient compté traverser, devenait un obstacle insurmontable.

Le bailli d'Aigle les rassembla alors dans le temple de Bex, leur représenta l'impossibilité du succès, les assura que Dieu aurait pitié d'eux, et qu'en récompense de leur zèle pour la religion, ils ne manqueraient pas de rentrer un jour dans leur pays. Ils se rendirent aux observations du bailli, qui les dirigea sur Aigle, où il leur fit distribuer du pain et des logements.

Le duc de Savoie, qui avait eu connaissance de ces entreprises, établit un cordon de troupes sur la rive méridionale du lac, et, de concert avec le roi de France, fit des représentations aux cantons protestants. Ceux-ci, pour ne pas déplaire à ces deux princes, exprimèrent leur mécontentement à l'Etat de Berne, qui donna ordre au bailli d'Aigle de désarmer les Vaudois et de les envoyer à Yverdon, puis à l'île de St-Pierre, dans le lac de Bièvre. C'est alors que, sur la proposition des princes allemands, 700 Vaudois furent acheminés dans le Brandebourg, 700 dans le Wurtemberg, 800 dans le Palatinat. Un très petit nombre, et parmi eux quelques chefs, obtinrent de rester en Suisse.

Le désastreux résultat de ces deux entreprises

n'éteignit point chez ces infortunés l'espoir toujours persistant de rentrer dans leurs foyers. Un de leurs pasteurs, Henri Arnaud, profita de ces dispositions, et, assuré de l'appui du roi d'Angleterre et de l'intérêt de quelques princes, il forma le hardi dessein de les ramener dans leurs Vallées. Les événements politiques du moment se prêtèrent à cette entreprise.

L'électeur de Brandebourg, en différend avec Louis XIV, voyait ses Etats menacés d'une invasion prochaine. Les Vaudois, réfugiés en Allemagne, saisirent ce prétexte de retourner en Suisse, où ils furent reçus aussi bien que la première fois. Le duc de Savoie, obligé de porter ses troupes sur un autre point, avait dégarni la rive du lac. — Ayant mis à leur tête, sous le titre de colonel, le pasteur Arnaud, les Vaudois se donnèrent rendez-vous pour la mi-août 1689, au bord du Léman, près du bois Prangins, entre Rolle et Nyon, laissant en Suisse leurs femmes et leurs enfants. Ils arrivèrent dans ce lieu par petites troupes, de nuit, et avec toutes sortes de précautions pour ne pas éveiller les soupçons. Une seule troupe, de 120 hommes, traversant la Suisse orientale, fit supposer leur projet. La cour de Turin fit arrêter cette bande et mit dans les fers les hommes qui la composaient. Ceux qui s'étaient réunis à Prangins, ignorant ce qui était survenu, attendirent quelque temps, mais ne voyant pas arriver cette troupe, se décidèrent à partir, au nombre de 1,500, du même lieu d'où partirent, un siècle et demi plus tard, pour une expédition malheureuse, des réfugiés italiens et polonais.

Les Vaudois avaient à leur disposition quinze petits bateaux. Tout étant disposé pour le départ, ils entendirent à genoux une fervente prière de leur chef, puis ils s'embarquèrent dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 août 1689, entre 9 et 10 heures du soir. Ils traversèrent heureusement d'une rive à l'autre et débarquèrent entre Yvoire et Nernier. Seulement, toutes les barques qui s'étaient chargées d'aller chercher ceux qui étaient restés sur le sol vaudois ne revinrent pas; il n'y en eut que trois qui tinrent leur promesse. Ils firent prisonniers quelques gentilshommes qu'ils retinrent comme otages. Après avoir traversé la Savoie, ils prirent leur chemin par les hauteurs des Alpes et franchirent les neiges du Mont-Cenis, mettant les populations en fuite. Ils battirent, près de Sallabertran, le marquis de Larrey, et enfin le 25 août, jour de profonde et solennelle émotion, ils revirent, du sommet du Sey, leurs pauvres et chères Vallées. Ils en chassèrent bientôt les Piémontais, reprirent possession de leurs églises, et, après en avoir ôté tout ce qui rappelait le culte romain, ils y chantèrent en chœur le psaume LXXIV :

Mon Dieu, faut-il que nous soyons épars,
Et que sans fin ta colère enflammée,
Jette sur nous une épaisse fumée, etc.

Ils avaient trouvé leur pays dévasté, et eurent longtemps pour toute nourriture des herbes cuites, sans beurre ni sel, et pour habitation les cavernes des Alpes. Peu de temps après, à la sollicitation des

cantons suisses, le duc de Savoie leur accorda la paix. Ils rappelèrent leurs femmes et leurs enfants, et vécurent dès lors dans une grande tranquillité et dans la soumission à leurs princes.



Monsieur le *Conteur*,

Êtes-vous bien sûr que l'étymologie que vous donnez du nom de *Sandoz* soit aussi incontestable qu'elle est ingénieuse? Donner le nom d'une étoffe à celui qui la vend ou la fabrique, je ne dis pas que ce soit impossible, mais c'en serait, à ma connaissance, l'un des premiers exemples. Une bonne moitié des noms propres est empruntée aux professions ou aux fonctions de ceux qui les ont portés les premiers; je ne pense pas que vous en trouviez aisément un second pris aux produits fabriqués ou vendus par eux. En ce qui concerne en particulier le nom de *Sandoz*, — je ne parle pas des autres formes de consonnance analogue, — je lui ai toujours entendu attribuer une origine bien différente: *Sandoz* (*Sandol*, *Sandolz*) serait la contraction de *sans dols*, sans fraudes, *sine dolo*, et constituerait un surnom honorifique, analogue à ceux de *Ehrmann*, *Gutmann*, *Klughorz*, etc., qui se rencontrent encore si souvent parmi les noms de famille allemands. Ce qui prouve que telle est l'origine du nom, ou, pour mieux dire, que telle est l'origine que lui attribuent d'ancienne date les membres de la famille *Sandoz*, c'est que leurs armoiries, — essentiellement parlantes, — représentent ce qu'on appelle en blason une *bonne foi* ou une *foi*, c'est-à-dire deux mains jointes ensemble et posées en fasce, traduction graphique de *sans dol*, sans fraude.

Bien loin de moi, Monsieur, la pensée de trancher cette question, que votre collaborateur a traitée d'ailleurs avec tant de science et de compétence, mais il m'a semblé que l'explication différente donnée à ce nom méritait tout au moins d'être rappelée. Voilà pourquoi je me suis permis de vous écrire ces quelques lignes, dont vous ferez l'usage que vous voudrez.

Bien à vous, Monsieur,

Dr GONTHIER.



« A la Rédaction du *Conteur vaudois*, Lausanne.

Pourquoi, quand chacun fait son possible pour prêcher contre l'ivrognerie et ses suites, les journaux, autant les uns que les autres, se plaisent-ils à raconter les bons mots des ivrognes?

Plus l'on fera de bruit autour de ce vice, qui malheureusement règne en maître dans le canton de Vaud, et amène la plupart des vices, des divorces, des ruines morales et physiques, plus il ira en empirant; il faudrait le combattre pouce à pouce, par un fort renchérissement sur les droits à payer pour établir un café, par une police sévère, sérieuse, et par une punition corporelle pour ceux que l'on trouverait dans les rues et dans cet état. Prenez l'homme par l'amour-propre, vous en ferez peut-être quelque chose!

Il y a tant de gens qui ont de l'esprit et qui font de l'esprit! Les bons mots courent les rues; et vous auriez assez à glaner sans recueillir des anecdotes tristes à lire pour tout esprit sérieux, réfléchi et moral.»

La lettre qu'on vient de lire nous a été adressée au sujet d'une anecdote insérée dans notre numéro du 30 novembre. L'auteur de cette épître, — qui ne l'a pas signée, — nous fait une leçon de morale tout à fait inopportune, attendu que les lignes qui l'ont froissé n'avaient précisément d'autre but que celui de montrer toute l'horreur d'un vice qui persiste même dans les situations les plus graves, telles que celle de l'accident que nous avons signalé.

Notre correspondant n'en a, paraît-il, pas saisi le sens; il ne fallait cependant pas beaucoup d'esprit pour cela. Nous lui ferons observer, du reste, que rien n'est moins moral que l'anonyme, car tout ce qui est fait dans une bonne intention doit être signé; il n'y a que le mal qu'on ne signe pas.

Ainsi, monsieur l'anonyme, quand vous voudrez donner des leçons de sagesse, ayez au moins la franchise de vous faire connaître.



En lisant le tableau du personnel de la troupe dramatique, publié chaque année avant l'ouverture de la saison théâtrale, nous y voyons les différents emplois donnés aux artistes, désignés sous des noms qui ne sont peut-être pas très familiers à beaucoup de personnes; telles sont, par exemple, les désignations de *premier rôle marqué*, *troisième rôle*, *ingénuité*, *grande coquette*, *soubrette*, *père noble*, etc., etc. Nous pensons que quelques explications à ce sujet peuvent offrir quelque intérêt. Voici donc la définition des principaux rôles, qui se répartissent entre les divers artistes d'une troupe:

HOMMES

Le *premier rôle* est celui qui doit tenir dans le drame ou la comédie tout l'intérêt de l'action qui se développe, soit dans le haut comique, soit dans le dramatique, c'est-à-dire depuis *Hamlet* jusqu'à *Robert-Macaire*.

L'amoureux ou jeune premier a un caractère plus uniforme: c'est le prétendant à la main de toutes les belles. Dans la comédie, il se caractérise par la distinction, la noblesse; dans le drame, par la fougue dans les sentiments de la passion.

Père noble. Homme de bon ton, diction sage et raisonnée.

Premier rôle marqué. Sentiments plus énergiques et par conséquent jeu plus développé que chez le père noble.

Premier comique. Verve, entrain, jovialité, physionomie on ne peut plus mobile. Le premier comique doit être, dans son genre, ce qu'est le premier rôle dans le sien, c'est-à-dire le dieu Prothée de la scène.

Le *second comique*. Gaucherie calculée; figure naïve et masque parfois excentrique, portant à l'hilarité.

L'amoureux-comique. Cette définition est tant soit peu amphibologique, c'est-à-dire ni chair ni poisson, ou plutôt être tous les deux à la fois, et surtout bien porter l'habit noir.

Après le premier comique, nous avons oublié de parler du *premier comique marqué*. Cette dénomination s'explique d'elle-même; ce genre de rôle est toujours dévolu de droit à l'artiste expérimenté et au fait des ruses du métier. Nourri dans le sérail, comme on dit généralement, il doit en con-